

2 – Janvier 2011

DOSSIER

« L'Art, un principe actif ? »

Editorial # 2: « L'art, un principe actif ? »

Par la Rédaction

« *Principe actif* : partie composante d'un corps chimique ou d'un médicament, qui lui confère des propriétés particulières. » (*Dictionnaire français de médecine et de biologie*, t. 3, 1972)

« L'art, un principe actif ? » Cette question constituait, à peu de choses près, la totalité de l'appel à contributions que nous avons lancé pour ce numéro. Il nous importait de laisser ouverts tous les possibles, toutes les pistes pour tenter d'approcher ce que l'art – ce que nous appelons « art », ce qui nous parle et nous saisit comme art – produit comme réaction, au sens chimique du terme, dans notre espace intime et dans notre espace commun.

Des arts plastiques aux arts de la scène, en passant par la musique ou la littérature, de la « Vieille Europe » au « Nouveau Monde », d'hier à aujourd'hui, les propositions que nous avons reçues ne se privent pas d'explorer de multiples horizons, parmi une infinité d'autres sans doute. L'art pour guérir. L'art pour apprivoiser la mort, les morts. L'art pour s'inventer une identité. L'art pour sauver l'éphémère, l'art pour sauver la mémoire. L'art pour reconfigurer les coordonnées du réel pas si inamovibles qu'on le croit, l'art pour s'expérimenter autrement. Les principes actifs de l'art pour faire fuir la belle assurance de l'Art institutionnalisé.

S'il n'y avait qu'un point commun à la diversité des articles que nous avons réunis ici, ce serait sans doute celui-ci : un inlassable travail de tisserand pour nouer l'esthétique et le vécu, le monde et sa mise en forme, l'art et son souffle.

Ces oppositions peuvent paraître binaires – et c’est tant mieux, puisque cela signifie qu’elles tendent de plus en plus à être dépassées. Ce dépassement constitue sans doute la tâche qui incombe à notre modernité avancée.

Cela a été dit et répété : l’Art et les institutions qui le cernent et le définissent sont des inventions modernes, occidentales. Les peintures rupestres de Lascaux, les masques océaniens, les colonnes doriennes, les retables chrétiens avaient une valeur et une force d’expression culturelle, religieuse, rituelle. L’art était dans la vie au point qu’il ne s’en distinguait pas, qu’il faisait directement partie des palettes expressives des sociétés humaines. C’est à partir de la Renaissance, dans un mouvement qui s’accélère au dix-huitième siècle, que l’art devient l’Art, production distincte du reste du champ des occupations et des besoins quotidiens, appelant une pure jouissance esthétique désintéressée¹. « L’Art pour l’Art » cher aux symbolistes de la fin du dix-neuvième siècle témoigne de manière frappante de cette émancipation de l’art quant à ses anciennes fonctions rituelles².

Mais cette autonomisation de l’art n’a jamais été synonyme d’une séparation du reste du monde : l’art est dans le monde et il y demeure, pour le meilleur – une œuvre qui soudain nous interpelle et nous guérit – et pour le pire – l’exposition d’ « art dégénéré » organisée à Munich en 1937 par le régime nazi.

Détournées, récupérées, utilisées, institutionnalisées, confrontées aux horreurs du siècle, sacralisées ou ébranlées par les formes non occidentales, les pratiques artistiques sont aujourd’hui entre deux eaux, écartelées entre aspirations à une stricte autonomie esthétique et désirs de prendre leur part dans le cours du monde. Et sans doute cet écartèlement est-il bon et nécessaire. Peut-être même constitue-t-il un principe actif de ce que nous reconnaissons comme art ?

La Rédaction

¹ La manière dont Kant appréhende le jugement esthétique dans la *Critique de la faculté de juger* est révélatrice de l’autonomisation de la jouissance esthétique à l’époque moderne : le jugement esthétique est « désintéressé », la beauté est perçue dans un objet « sans représentation d’une fin ».

² Et encore : « Fixer le rêve des réalités, l’Informulé planant sur elles, les disséquer impitoyablement pour voir leur âme, s’acharner à la poursuite de l’Intangible et se recueillir – dans le silence – pour en noter la mystérieuse signification. », écrivait Henry Van de Velde dans *La Wallonie*, V, n° 2-3, février-mars 1890, p. 92-93.